

ORTHO®
ANT B GON^{MC} MAX
DESTRUCTEUR DE FOURMIS ET BLATTES EN AÉROSOL_T

Insecticide à pulvériser résiduel et de contact pour les surfaces, les fentes, les fissures et les traitements localisés sous pression

DOMESTIQUE

[Tue fourmis, blattes, perce-oreilles, araignées, cloportes communs, lépismes argentés, puces de chiens et de chats, tiques sanguines, les grillons, les thermobies, les triboliums rouges de la farine, les charçons du riz.]

PRINCIPE ACTIF :
Perméthrine 0,25 %

No D'HOM. 33725 L.P.A.

75-775 g

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Scotts Canada Ltée
2000 Argentia Road
Plaza #2, Suite 300
Mississauga, Ontario
L5N 1V8
1-800-668-5669

[La perméthrine est une version synthétique des pyréthrines, lesquelles sont connues depuis longtemps en raison de leur faible toxicité pour les mammifères et de leur effet choc rapide sur les insectes. Comme les pyréthrines dont elle est inspirée, la perméthrine conserve une faible toxicité pour les mammifères, mais le processus de synthétisation augmente la stabilité du produit chimique, ce qui lui confère des propriétés résiduelles. Bien que la perméthrine soit plus stable que les pyréthrines, elle est tout de même dégradée par les rayons ultraviolets du soleil. C'est pourquoi la perméthrine (l'insecticide PRELUDE 240 pyréthriinoïde de synthèse) a une activité résiduelle relativement courte lorsqu'elle est exposée au soleil, mais elle conserve son activité résiduelle lorsqu'on la protège du soleil.]

[Employer comme traitement d'endroits localisés ou traitement de fentes et de fissures pour contrôler les insectes énumérés sur le panneau principal.]

MODE D'EMPLOI :

BIEN AGITER LE CONTENANT AVANT L'EMPLOI. [Insérer doucement [ou utiliser] le [tube ou le tube de l'applicateur OU le tube d'extension OU le boyau d'applicateur OU tube à jet] [dans la buse de pulvérisation avant l'utilisation].]

Tester le produit sur un endroit peu en évidence de la surface à traiter afin de voir si le produit causera de la décoloration ou des taches avant de faire une application complète. Ne pas appliquer sur des rideaux, sur de la tapisserie ou sur du matériel semblable qui pourrait être taché. Tenir le contenant à environ 30 cm de la surface à traiter et vaporiser jusqu'à ce qu'elle soit mouillée. Des applications à fond produiront une couche qui entrera dans les fentes et les fissures pour le contrôle des insectes. Traiter de nouveau seulement si le problème persiste ou en cas de réinfestation. Les surfaces de ciment non-peintes ou non-scellées requerront peut-être une autre application après deux semaines si nécessaire. Bien ventiler suivant une application à l'intérieur. GARDER LES ANIMAUX DE COMPAGNIE ET LES ENFANTS LOIN DES SURFACES TRAITÉES JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT SÈCHES.

NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement localisé et d'un traitement des fissures et des crevasses. Un traitement localisé consiste à appliquer le produit sur une superficie de moins de 0,2 mètre carré. Les sites des traitements localisés ne doivent pas se toucher. La surface totale des traitements localisés doit être

inférieure à 10 % de la superficie totale d'une pièce. Le traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer directement le produit dans les petites ouvertures qui s'observent à la surface d'une structure. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

Restrictions :

NE PAS appliquer sur un plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation et d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. NE PAS contaminer les aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur des surfaces pouvant entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. NE PAS appliquer sur les meubles (sauf les bibliothèques et les meubles de rangement), les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. À l'intérieur, NE PAS appliquer ce produit au-dessus de la tête ni dans les endroits confinés tels que greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement et placards. À l'intérieur, aérer les sites après leur traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou, au besoin, au moyen de ventilateurs pour faciliter la circulation de l'air. NE PAS appliquer ce produit si des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage sont présents sur les lieux. NE PAS laisser des personnes, des animaux de compagnie ou des animaux d'élevage pénétrer dans le site traité tant que le produit pulvérisé n'est pas sec. NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées. NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité. NE PAS appliquer sous forme de pulvérisation d'ambiance ni dans le cadre d'un traitement généralisé. NE PAS appliquer sur des plantes destinées à la consommation humaine ou animale (par exemple, fruits, légumes, fines herbes) ou dans les zones où ces plantes sont cultivées.

POUR UTILISATION À L'INTÉRIEUR : LES FOURMIS, LES BLATTES, LES GRILLONS, LES PERCE- OREILLES, LES THERMOBIES, LES LEPISMES ARGENTES, LES CLOPORTES COMMUNS, LES ARAIGNÉES, LES TRIBOLIUMS ROUGES DE LA FARINE, ET LES CHARÇONS DU RIZ : **Traiter à fond les surfaces internes des bâtiments y compris dans les fissures et les crevasses des murs, des planchers et des plafonds, sous des meubles (p. ex. les étagères et les commodes). Pour les fourmis, les blattes, les lépismes argentés, les cloportes communs et les**

araignées, pulvériser du produit aux seuils des portes, le long des plinthes, sur les ouvertures autour des éviers, des drains et des tuyaux, derrière le fourneau, le réfrigérateur, autour du cadre des fenêtres, dans des zones localisées des greniers et des sous-sols et autour des bases de fondations internes. Pour les lépismes argentés, appliquer aussi le produit dans les fissures et les crevasses sur les bibliothèques. Avant le traitement, retirer tous les objets des bibliothèques où des livres, des vêtements, des jouets, des serviettes et d'autres objets sont entreposés. Attendre que les bibliothèques traitées aient séché avant d'y replacer les objets après le traitement. Pour les fourmis, appliquer aussi le produit sur les points d'entrés, les nids et les sentiers de fourmis. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. **LES PUCES (ADULTES ET LARVES) ET LES TIQUES SANGUINES (ADULTES ET NYMPHES):** NE PAS appliquer sur les meubles, les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris dans les fissures et les crevasses des murs et des planchers, le long des plinthes et en arrière de celles-ci, sur les cadres de fenêtre et de porte, et sur des parties localisées de planchers et de couvre-planchers. La literie des animaux de compagnie peut être traitée avec ce produit ou être remplacée par une literie fraîche et propre après le traitement des autres endroits indiqués sur l'étiquette. Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par un animal de compagnie. Cela comprend le nettoyage à l'aspirateur des sols, des tapis, des meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et laver les endroits où l'animal se couche et vit, ainsi que les lieux adjacents.

POUR UTILISATION À L'EXTÉRIEURE: LES FOURMIS, LES GRILLONS, LES PUCES, LES ARAIGNÉES, LES CLOPORTES COMMUNS ET LES TIQUES SANGUINES: Utiliser à l'extérieur sur les surfaces externes des bâtiments et sur les patios, les vérandas et les terrasses. Appliquer sur les surfaces externes des fondations, sous les gouttières, autour des luminaires et aux endroits par lesquels les organismes nuisibles ciblés peuvent entrer (p. ex. moustiquaires, portes, cadres de fenêtre). Ce produit peut aussi être appliqué sur les poubelles et sur des parties localisées des patios, des vérandas et des terrasses. Dans le cas des fourmis, pulvériser sur les pistes de fourmis, dans les

fourmilières et aux points d'entrée. Le traitement peut être répété après 14 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît. [Si on traite du bardage en vinyle ou en aluminium [surtout s'il est de couleur claire, vieux, altéré ou autrement endommagé], il peut se tacher, blanchir ou se décolorer. Des facteurs tels que la chaleur extrême et la lumière directe du soleil peuvent favoriser les dommages. Au préalable, toujours faire un essai sur une petite surface peu voyante pour vérifier s'il y a un effet sur la couleur. Faire un essai sur le bardage. Vérifier 30 minutes plus tard pour évaluer s'il y a potentiel de tacher. Ne jamais traiter du bardage en vinyle ou en aluminium pendant son exposition directe à la lumière du soleil ni pendant la chaleur du jour. Ne pas traiter la tapisserie, le papier peint ni aucune autre matière semblable pouvant se tacher.]

MISES EN GARDE :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas utiliser sur les humaines ou les animaux. Ne pas vaporiser dans l'air ambiant. Contenu sous pression. Ne pas placer le contenant dans de l'eau chaude ou près des radiateurs, poêles ou autres sources de chaleur, ou entreposer à des températures au-dessus de 50°C. Couvrir les aquariums et enlever les animaux de compagnie pour une heure lors de l'application de ce produit dans des pièces. Dans les résidences ou les demeures, enlever ou couvrir toute la nourriture exposée et les ustensiles de cuisson avant de procéder avec l'application. Après l'application, laver toutes les surfaces qui pourraient entrer en contact avec la nourriture. Éviter le contact avec la peau, les yeux, et les vêtements. Éviter d'inhaler le jet de vaporisation. Se laver après l'utilisation. Protéger du gel. Ne pas utiliser ce produit dans un équipement électrique ou sur celui-ci en raison du risque de choc.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les oiseaux. Toxique pour les abeilles. Toxique pour les insectes utiles.

PREMIERS SOINS :

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la

peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Si avalé, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ÉLIMINATION :

Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la gâchette afin de libérer toute la pression du contenant et jeter le contenant avec les ordures ménagères. Ne pas percer ou incinérer le contenant.

Garantie inconditionnelle de Scotts^{MC}

Si vous n'êtes pas satisfait de ce produit pour une raison ou une autre, appelez notre Service à la clientèle au numéro indiqué ci-après pour obtenir un remboursement intégral avec preuve d'achat.

Renseignements sur les produits : 1-800-668-5669

Site Internet : www.ortho.ca

® utilisée sous licence par Scotts Canada Ltée

^{MC} utilisée sous licence par Scotts Canada Ltée

© 2020 Scotts Canada Ltée. Droits mondiaux réservés.

[ÉNONCÉS DE MARKETING FACULTATIFS - à utiliser sur l'étiquette du contenant, sur le couvercle ou les deux]

[TUE LES BLATTES AVEC UNE ACTION CONTINUE DE 60 JOURS]
[TUEUR DE FOURMIS ET D'ARAIGNÉES, ÉLIMINATEUR DE PERCE-OREILLES,
DESTRUCTEUR DE BLATTES, TUEUR DE PUCES ET DE TIQUES SANGUINES,]
[PULVÉRISATION À L'ENVERS]
[PULVÉRISATION DANS N'IMPORTE QUELLE POSITION]
[PULVÉRISATION TOUS ANGLES]

2020-0682
2020-04-16

[PULVÉRISATION 360°]
[BASE AQUEUSE]
[MECANISME/BOUTON CONFORT]
[FACILE À UTILISER]
[PRÊT À UTILISER]
[ACTION RÉSIDUELLE, CONTINUE À TUER]
[POUR L'INTÉRIEUR ET L'EXTÉRIEUR]
[ININFLAMMABLE]

2020-0682
2020-04-16

[À UTILISER DANS TOUTE LA MAISON, Y COMPRIS DANS LA CUISINE,
LES SALLES DE BAIN, LES CHAMBRES, LA BUANDERIE ET LE SOUS-SOL.]

[À UTILISER DANS LES CUISINES.]

[À UTILISER SUR LES TERRASSES ET LES PATIOS, DANS LES VERANDAS
ET LES GARAGES (ET AUTOUR DES POUBELLES).]

[À UTILISER DANS LES MAISONS, LES CUISINES, LES SALLES DE BAIN
ET LES GARAGES, ET AUTOUR DES POUBELLES.]

[LE BOYAU D'APPLICATEUR COMMODE]

[AU MOYEN DU TUBE INJECTEUR [À JET]]